

Bois-Colombes, le jeudi 5 septembre 2013

AVIVA LANCE UNE NOUVELLE OFFRE « BONUS » : AVIVA BONUS 2014

Dans un contexte d'érosion constante des rendements des fonds euros sur le marché, Aviva France, acteur majeur de l'assurance vie et de l'épargne à long terme, de la gestion d'actifs et de l'assurance dommages, lance une nouvelle offre « bonus » ; *Aviva Bonus 2014**. Commercialisé du 4 septembre 2013 au 27 juin 2014*, *Aviva Bonus 2014* permet à l'épargnant de bénéficier d'une rémunération supplémentaire de + 0,70%* ou + 0,40%*. Ces bonus, nets de frais, viennent s'ajouter aux taux de rendement 2013 et/ou 2014 du fonds en euros Aviva Actif Garanti.

Christian Martin, directeur épargne et prévoyance, a déclaré : « *Le succès remporté par Aviva Bonus 2013 a confirmé que ce type d'offre correspondait aux besoins de nos clients qui souhaitent diversifier leur épargne tout en optimisant leur rendement. C'est la raison pour laquelle nous lançons Aviva Bonus 2014 en élargissant la durée d'application du Bonus. Cette offre donne la possibilité aux épargnants ayant une certaine appétence au risque, de bénéficier d'un rendement plus compétitif sur une partie de leur investissement en euros en profitant des opportunités des marchés financiers.* »

Les atouts d'Aviva Bonus 2014

Le versement investi sur le support en euros Aviva Actif Garanti peut bénéficier d'un complément de rémunération qui s'ajoutera au taux de rendement du fonds euros servi en 2013 et/ou 2014**. Deux options sont possibles :

- **Option Bonus 2014 + 0.70%*** : L'épargnant bénéficie d'un bonus de 0.70% sur la part du versement effectué sur le fonds en euros du contrat, à condition d'investir 50% minimum sur les unités de compte.
- **Option Bonus 2014 + 0.40%*** : L'épargnant bénéficie d'un bonus de 0.40% sur la part du versement effectué sur le fonds en euros du contrat, à condition d'investir 30% minimum sur les unités de compte.

Aviva Bonus 2014 est ouvert du 4 septembre 2013 au 27 juin 2014 aux affaires nouvelles et aux reversements de 30 000 euros minimum ainsi qu'aux arbitrages de 10 000 euros minimum sur les contrats Aviva éligibles à l'offre.

Un Bonus applicable en 2013 et en 2014

En fonction de la date de versement, le Bonus s'ajoutera au taux de rendement du fonds euros servi à la date du 31 décembre 2013 et/ou 31 décembre 2014** sur les sommes versées et ou arbitrées*** sur le fonds en euros Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'offre :

- au prorata de la durée d'investissement
- et sous réserve d'être toujours investies aux dates d'attribution effective de la participation aux bénéfices.

* Offre soumise à conditions, valable sur une sélection de contrat d'assurance vie et de capitalisation. Voir conditions contractuelles de l'offre.

*** En cas de rachat ou d'arbitrage des unités de compte choisies, dans le cadre de l'opération, vers Aviva Actif Garanti ou de mise en place d'une avance entre la date du versement ou arbitrage et le 31 décembre 2014, le bonus pourra être en tout ou partie perdu.*

****un bonus de 0.20% est appliqué sur la part du montant arbitré vers le fonds en euros du contrat à condition d'arbitrer au moins 50% du montant total de l'arbitrage vers les unités de compte.*

Contacts

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - courriel : dominique_eluau@aviva.fr

Karim Mokrane - 01 76 62 76 85 - courriel : karim_mokrane@aviva.fr

A propos d'Aviva

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion de patrimoine UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs.

Plus d'infos sur : presse.aviva.fr et sur Twitter : [@AvivaFrance](https://twitter.com/AvivaFrance)